

Argenton-sur-Creuse

d'une rive à l'autre



> Une ville attractive

La Maison de santé pluridisciplinaire, une priorité de territoire

> Communauté de communes

Développement territorial: une cheffe de projet chargée du nouveau dispositif Petites Villes de Demain

> Une ville écologique

L'extinction de l'éclairage public pour préserver l'environnement

> Une ville entreprenante

Un chantier-formation au cimetière du Merle-Blanc

> Une ville citoyenne

L'égalité entre les femmes et les hommes: un enjeu pour la municipalité

> Une ville solidaire

Le colis de Noël des anciens réinventé



Mairie

Adresse : 69, rue Auclerc-Descottes

Horaires : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; le samedi, de 8h30 à 12h.

Tél. 02.54.24.12.50 - Mail : contact@mairie-argenton-sur-creuse.fr

Site : www.mairieargentonsurcreuse.com

Conseils municipaux

Vendredis 15 octobre et 10 décembre à 18h (salle du conseil communautaire - siège de la Communauté de Communes, 8 rue du Gaz). Les procès-verbaux sont consultables en mairie et sur le site internet (www.mairieargentonsurcreuse.com).

Conseils communautaires

Judis 21 octobre et 16 décembre à 18h (Espace Jean Frappat ou salle du conseil communautaire suivant le contexte sanitaire).

Bureau d'information touristique

Adresse : 13, place de la République.

Horaires (hors été) : du mardi au samedi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Tél. 02.54.24.05.30 - Site : <https://lavalleedelacreuse.fr/tourisme/>

Police municipale

Adresse : 5, avenue Rollinat (derrière le bureau d'information touristique).

Jours et horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 ; le samedi : de 8h30 à 9h30.

Tél : 02.54.01.00.93 - Mail : police.municipale@mairie-argenton-sur-creuse.fr.

Syndicat des Eaux de la Grave

Adresse : mairie d'Argenton-sur-Creuse - 69 rue Auclerc-Descottes

Horaires : lundi et mardi de 8h30 à 12h00 - mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30

Tél : 02.54.01.41.78 - Mail : secretariat@eauxdelagrave.fr

Vacances scolaires de Toussaint et de Noël

Vacances de la Toussaint : du vendredi 22 octobre après les cours au lundi 8 novembre.

Vacances de Noël : du vendredi 17 décembre après les cours au lundi 3 janvier.

Accueils de loisirs

Accueil de loisirs d'Argenton :

- BAZ'A P'tits Mômes (3-6 ans), du 25 octobre au 5 novembre, de 9h à 17h (accueil à partir de 8h et jusqu'à 18h), dans les locaux de l'école maternelle Paul Bert
- BAZ'A Mômes (6-12 ans), du 25 octobre au 5 novembre, de 9h à 17h (accueil à partir de 8h et jusqu'à 18h), dans les locaux de l'école maternelle Paul Bert
- BAZ'Ados (12-17 ans), du 25 au 29 octobre, de 9h à 17h, dans les locaux du complexe sportif Lothaire Kubel.

Inscriptions sur le Portail Familles (www.argenton-sur-creuse.portail-familles.net), sous réserve des places disponibles - Renseignements au 02.54.24.65.42 et sur le site internet de la mairie.

Cérémonie patriotique

- **jeudi 11 novembre** : commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France, à 11h30 Place de la République.

VIOLENCES CONJUGALES ET FAMILIALES

Allo enfance en danger	119 (n° vert)
Femmes Info Service	3919
Accueil et écoute 36	06.71.40.26.51 du lundi au vendredi 9h à 12h
CIDFF36	02.54.34.48.71 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
France victimes 36	02.54.07.33.72 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Planning familial 36	02.54.61.07.08 / 07.81.48.30.56 lundi de 11h à 17h mardi de 9h à 16h - mercredi de 9h à 17h
Viols-Viols femmes informations	0 800 05 95 95 (n°vert)

Collectes de sang à Argenton

- Judis 28 octobre 2021, 25 novembre 2021 et 13 janvier 2022, de 15h à 19h à l'Espace Jean Frappat.

Ramassage des ordures ménagères

Ramassages annulés : lundi 1^{er} novembre et jeudi 11 novembre (secteur Argenton-ville).

Une saison dans la ville

Compte tenu du contexte sanitaire existant depuis le printemps 2020, la diffusion papier des dépliants trimestriels d'information sur les manifestations organisées à Argenton, est temporairement suspendue. Cependant, même sans support papier, une communication des événements à venir est publiée sur la page d'accueil du site internet de la ville. Cette page est actualisée au fil des informations reçues et vous êtes invités à la consulter régulièrement. Découvrez en ce moment « un automne dans la ville » !.

Inscription sur les listes électorales

En 2022 auront lieu les élections présidentielles et législatives. Pensez à vous inscrire sur les listes électorales. A 18 ans, l'inscription est automatique si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service élection : par téléphone au 02.54.24.65.24 ou par mail à elections@mairie-argenton-sur-creuse.fr.

Les créations et transferts de commerces et entreprises à Argenton de juin à septembre 2021

CRÉATIONS

LE KIOSQUE - Restauration rapide - 21, rue Grande

FRUITS ET LÉGUMES LABBÉ - Vente de fruits et légumes - 27, rue Grande

TRANSFERT

Jean-François AUZANNEAU - Photographe : transfert du 15 rue Grande au 3 rue Grande

État-civil du 01/05/2021 au 31/08/2021

NAISSANCES

Le 17/06/2021 : **Milann LEGAY STORR** ; Le 26/06/2021 : **Alba ROCHEREAU** ; Le 05/07/2021 : **Jules MERCIER BANOS** ; Le 29/07/2021 : **Maëlys DESAIX** ; Le 30/07/2021 : **Maylon SIVIGNY** ; Le 29/08/2021 : **Arthur DRUEL**.

MARIAGES

Le 19/06/2021 : **Karim HAYOUNA** et **Carole GALLAIS** ; Le 17/07/2021 : **Pierre DRIFILL** et **Caroline HÉMERY** ; Le 24/07/2021 : **Alexandre BERGER** et **Fanny GARNIER** ; Le 14/08/2021 : **Benjamin MONTEZ** et **Larissa LESERTEUR** ; Le 21/08/2021 : **Thomas QUÉHAN** et **Elise MÉTAIS**.

DÉCÈS

Le 01/05/2021 : **Rollande PÉTUAUD**, veuve MARSAC, 93 ans ; Le 02/05/2021 : **Charles REVIRON**, 73 ans ; Le 03/05/2021 : **Simone MAINGOT**, veuve MATHÉ, 87 ans ; Le 05/05/2021 : **Suzanne MEUNIER**, veuve MARAST, 100 ans ; Le 11/05/2021 : **René DÉSENY**, 95 ans, **Michel CAMUS**, 85 ans ; Le 12/05/2021 : **Marie BAVOUZET**, veuve MAGNOUX, 93 ans ; Le 14/05/2021 : **Janine DESIROT**, épouse GOMER, 81 ans ; Le 16/05/2021 : **Bernard JEANNETON**, 84 ans ; Le 20/05/2021 : **Micheline CALMEL**, veuve BRUNAUD, 93 ans ; **Frédéric DE BISSY**, 56 ans ; Le 29/05/2021 : **Micheline MARIE**, 70 ans ; Le 03/06/2021 : **Nicole GLOMERON**, veuve LADAME, 79 ans ; Le 06/06/2021 : **Jacques BOUÉ**, 81 ans ; Le 02/07/2021 : **André PROT**, 96 ans ; Le 04/07/2021 : **André ADVENIER**, 84 ans ; Le 06/07/2021 : **Andrée LARDEAU**, veuve TOMIAK, 90 ans ; Le 07/07/2021 : **Suzanne CAILLETON**, 95 ans ; Le 10/07/2021 : **Marie José CHAUMETTE**, 56 ans, **Eric ALLIGNET**, 58 ans, **Elvis AUROUSSEAU**, 39 ans ; Le 20/07/2021 : **Marie-Thérèse THOMAS**, veuve CLEMENT, 88 ans ; Le 23/07/2021 : **Odette LUNEAU**, veuve DUCOUX, 87 ans ; Le 01/08/2021 : **Marguerite PROT**, veuve PERRUCHON, 92 ans ; Le 06/08/2021 : **Patrick HYVERNAT**, 67 ans ; Le 08/08/2021 : **Michèle GAME**, veuve BONNETERRE, 87 ans ; Le 11/08/2021 : **Edmonde BOULANGER**, 74 ans ; Le 12/08/2021 : **Odette VERT**, 90 ans ; Le 19/08/2021 : **Noëlle FIOLE**, veuve GURIZZAN, 90 ans ; Le 27/08/2021 : **René GOMER**, 83 ans ; Le 29/08/2021 : **Jacques DELAVEAU**, 68 ans.



Sommaire

■ infos pratiques	2
état civil	2
■ éditorial	3
■ une ville attractive	45
La Maison de santé pluridisciplinaire, une priorité de territoire	
■ brèves	45
■ communauté de communes	6
Développement territorial: une cheffe de projet chargée du nouveau dispositif Petites Villes de Demain	
■ expressions politiques	6
■ une ville écologique.....	7
L'extinction de l'éclairage public pour préserver l'environnement	
■ Une ville entreprenante	7
Un chantier-formation au cimetière du Merle-Blanc	
■ une ville citoyenne	8
L'égalité entre les femmes et les hommes: un enjeu pour la municipalité	
■ une ville solidaire	8
Le colis de Noël des anciens réinventé	

Bulletin municipal d'information
d'Argenton-sur-Creuse
Parution tous les 4 mois

Direction de la publication:
Vincent Millan

Crédits photos:
Droits réservés

Réalisation:
Imprimerie Le Trépan

Impression: Imprimerie Le Trépan
36200 Argenton/Creuse

> éditorial

*Chères Argentonnaises,
chers Argentonnais,*

La municipalité d'Argenton-sur-Creuse, comme de nombreuses familles, est profondément marquée par les conséquences douloureuses de la pandémie COVID19 mais aussi par celles d'autres maladies.

En début d'année, nous apprenions la disparition de Maurice Bonnet, maire-adjoint pendant plusieurs mandats et président du Syndicat des Eaux de la Grave. J'ai déjà évoqué sa disparition dans l'éditorial de février mais son départ laisse un tel vide qu'il m'est important de le rappeler encore aujourd'hui.

En juillet dernier, la vie municipale a été de nouveau et par deux fois meurtrie par cette terrible épreuve de la vie.

En effet, Monsieur André Advenier, maire de notre ville de 1983 à 1995, nous a quittés le 4 juillet à l'âge de 84 ans. Il a été un acteur majeur de notre commune et de notre département. Je n'ai jamais côtoyé André au sein d'un conseil municipal, et bien que représentant d'une autre famille politique, il a toujours eu à mon égard bienveillance et courtoisie. J'ai apprécié toutes les fois où je le rencontrais car il me faisait part de son expérience et de son ressenti. Je pense en écrivant ces mots à sa femme, ses enfants et ses petits-enfants.

Pour terminer, je tiens à vous faire part de ma peine la plus intime et vous évoquer le départ de Marie-Jo Chaumette le 10 juillet. Marie-Jo faisait partie de notre équipe depuis mars 2014. Elle était lumineuse et fine d'esprit; son envie de vivre et de profiter de tous les petits bonheurs que la vie lui offrait la rendait toujours volontaire, optimiste et joyeuse. Elle avait une capacité extraordinaire à semer la bonne humeur et restait très humble et proche des plus modestes. Elle a été pour ma part et, je le sais, pour beaucoup d'autres aussi, une très belle rencontre.

Sa disparition, après de longs mois à combattre la maladie, laisse une multitude de personnes dans la peine. Je pense à tous les élus, agents de la mairie et du Centre Communal d'Action Sociale ainsi qu'à tous les résidents et personnels de la maison de retraite du Clos-du-Verger. Je pense aussi à tous les amis du Merle-Blanc, à ses proches, à toute sa famille et à Lauranne, sa fille, son joyau.

Marie-Jo, tu nous manques.



Vincent Millan
Maire d'Argenton-sur-Creuse

La Maison de santé pluridisciplinaire

Un nouveau visage pour la quatrième saison de Baz'@ web !



Depuis le 4 octobre, Marjolaine Chauvette vous accueille à l'espace informatique pour tous Baz'@ web. En qualité de « conseillère numérique France Services », elle vous accompagne dans vos démarches en ligne, elle est pour cela habilitée « Aidant Connect ». Vous pouvez aussi vous familiariser avec internet, la messagerie électronique... en autonomie ou en bénéficiant d'une aide personnalisée. Marjolaine animera également des ateliers thématiques variés sur les enjeux du numérique. La municipalité remercie la section informatique du Cercle Laïque Culturel pour son soutien depuis le début de l'aventure Baz'@web en janvier 2019.

Inaugurée en janvier 2013, la MSP, Maison de Santé Pluridisciplinaire, peu à peu devenue familière aux Argentonnois.es, n'a cessé d'évoluer et de se développer, afin d'offrir le meilleur service de santé à la population.

Actuellement, elle compte **de nombreux.es médecins généralistes**, et chaque départ en retraite voit arriver un.e nouveau.elle remplaçant.e : Dr Adnane, Dr Chevet, Dre Courteau, Dr Gagneux, Dr Fleurant, Dr Moreau, Dr Sooltangos et Dre Villeneuve.

Les patient.es peuvent également consulter :

- **Une diététicienne** : Mme Pinault,
- **Des infirmier.ères** : Mmes Badaoui-Kerdraon, Servouze, Giraudon, Lafalla, Perrin, Viger-Brun, Klein, Ramon, Gibeau, Lavigne, et MM Berneron, Caillaud, Mytherbale,
- **Des infirmières ASALEE** : Mmes Touzet et Van Marken,
- **Des psychologues** : Mmes Remblière et Bolmeyer,
- **Des masseurs-kinésithérapeutes** : M Craberou (également ostéopathe) et Mme Grigore,
- **Des orthophonistes** : Mmes Durand et Lemaire,
- **Des pédicures-podologues** : Mmes Pellerin et Quinet,
- **Une psychiatre** : Mme Nguyen Van Sang,
- **Une ergothérapeute** : Mme Lagarde,
- **Une sage-femme** : Mme Bourreau.

Infirmier.ères ASALEE

ASALEE est un dispositif qui instaure une coopération pluri-professionnelle entre médecins généralistes et infirmier.ères ASALEE par une prise en charge globale des patients.

Spécifiquement formées, elles interviennent, dans le cadre d'un protocole autorisé par l'Agence Régionale de Santé, auprès de patient.es atteint.es de maladies chroniques, et proposent un accompagnement individuel complémentaire

de la pratique médicale : suivi des patient.es à risque cardiovasculaire, tabagiques, diabétiques, consultation de repérage des troubles cognitifs, réalisation de tests de mémoire, prise en charge du surpoids chez l'enfant, etc...

Ce dispositif, qui libère du temps médical, et fluidifie les parcours en améliorant la qualité de prise en charge, est gratuit pour le patient.e. Les rendez-vous peuvent être pris directement par toute personne dont le médecin traitant travaille à la Maison de Santé.



BAZ'@web
accueil informatique
pour tous

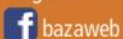
Maison d'animation de Saint-Etienne
20, place Voltaire

Lundi	15:30 - 18:30
Mardi	09:30 - 12:30
Jeudi	13:30 - 16:30
Vendredi	12:00 - 15:00

Renseignements :

02.54.61.07.04 les jours d'ouverture
ou 02.54.24.65.39

bazaweb@mairie-argenton-sur-creuse.fr
www.mairieargentonsurcreuse.com



naire, une priorité de territoire

Infirmier.ère de pratique avancée

Un projet de même nature devrait se concrétiser au courant de l'année 2022 : l'arrivée à la MSP d'un.e infirmier.ère de pratique avancée. Il s'agit là d'un nouveau métier, qui permet à des infirmier.ères, à l'issue d'une formation diplômante universitaire de deux ans, de disposer de compétences élargies, à l'interface de l'exercice infirmier et de l'exercice médical.

Chargé.e d'améliorer l'accès aux soins, la qualité de parcours de santé et de réduire la charge de travail des médecins sur des pathologies ciblées, l'infirmier.ère en pratique avancée suivra, avec leur accord, des patients confiés par un médecin. Il s'agira pour l'essentiel de patient.es atteint.es de pathologies chroniques stabilisées ou de poly-pathologies courantes : renouvellement et/ou adaptation de traitement, renouvellement et établissement d'un parcours des soins, examen physique (vérification d'apparition de lésions, d'œdème...), diagnostics et surveillance clinique (pouls, tension...). L'infirmier.ère en pratique avancée échangera régulièrement avec les équipes médicales au sujet de l'état de santé du patient et les sollicitera en cas de dégradation, de changement notable de sa santé ou lorsque les limites de son champ de compétences seront atteintes.

Le Pôle Radiologie

Un Pôle Radiologie est venu enrichir depuis quelques années déjà l'offre locale de santé, évitant ainsi le transport vers Châteauroux. Cette salle d'imagerie médicale fonctionne grâce à la présence d'un manipulateur en électroradiologie mis à disposition par le Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc. Les images réalisées sont transmises par le réseau de télémédecine et sont interprétées par des médecins radiologues sous la supervision de l'hôpital. Ce Pôle répond à des examens de première instance (radios dites « d'urgence »), et ne propose actuellement ni échographie, ni radios dentaires, ni mammographie. En revanche, il est en capacité de prendre des rendez-vous en urgence, ou sous 24 à 48 heures. En cas d'hospitalisation suite à un examen radiologique, les dossiers informatiques des patient.es sont directement consultables par tous les médecins hospitaliers, à Châteauroux et au Blanc. **Attention ! Les rendez-vous ne se prennent pas au secrétariat de la MSP, mais au 02 54 27 80 03.**

CAMSP et CMPP

Un autre projet se prépare : l'installation de services de soins dédiés aux enfants et aux adolescent.es, le CAMSP (Centre d'Action



Médico-Sociale Précoce) et le CMPP (Centre Médico Psycho Pédagogique), dans de nouveaux locaux de la MSP, dans le cadre d'une extension du Pôle Radiologie. Le CAMSP s'adresse aux enfants de 0 à 6 ans, le CMPP aux jeunes âgés de 6 à 20 ans. Ces deux services, placés sous la responsabilité de l'AIDAPHI, mènent des actions de dépistage, de prévention et de traitement auprès d'enfants et d'adolescent.es présentant une diversité de handicaps, de pathologies et de troubles somatiques et psychiques, des plus légers aux plus graves. Ils proposent des bilans, des soins et un accompagnement global de l'enfant et de ses parents. Aucune contribution financière n'est demandée aux familles. Ces deux services, qui occupent actuellement et depuis de longues années des locaux en ville, recherchaient un nouveau lieu plus adapté à leurs missions, notamment en termes d'accessibilité et de confidentialité. Leur relocalisation au sein de la MSP d'Argenton répondra pleinement à ces souhaits.

Centre Communal d'Action Sociale d'Argenton-sur-Creuse :

Réouverture des foyers des anciens

Les deux Foyers des Anciens sont de nouveau ouverts :

Le Foyer situé 22 rue Claude Bernard au Merle-Blanc (salle Henri Dupuy) tous les mardis après-midi du 1^{er} novembre au 31 mars et les premiers et troisièmes mardis du 1^{er} avril au 31 octobre de 14h à 17h.

Le Foyer situé au Pôle Animations Séniors - 4 Résidence Anna et Amédée Rollinat tous les vendredis après-midi de 13h45 à 16h45.

Lors de ces rencontres, des jeux de société sont proposés.

Nous vous demandons de vous munir d'un masque à l'entrée des salles.

Renseignements :

Mairie d'Argenton-sur-Creuse
C.C.A.S. - 02.54.24.65.24

Déménagement du centre de vaccination



Depuis le 1^{er} octobre, le centre de vaccination COVID19 a été déplacé de l'Espace Jean Frappat vers la salle de réunion du complexe sportif Lothaire Kubel. L'accès principal se fait par le haut bâtiment, côté rue du Petit Nice.

La vaccination est ouverte sur rendez-vous au 06.38.17.41.43 ou par le site Doctolib.

Elle est accessible aux personnes de plus de 12 ans (deux doses sont nécessaires pour un schéma vaccinal complet).

L'injection d'une troisième dose est ouverte aux personnes de plus de 65 ans et aux personnes présentant une pathologie à risque et aux personnes immunodéprimées.

Les personnes vaccinées avec Janssen peuvent recevoir une deuxième dose

Nous vous remercions d'utiliser les places de stationnement prévues à cet effet à proximité du centre de vaccination

Développement territorial: une cheffe de projet chargée du nouveau dispositif Petites Villes de Demain

Les communes d'Argenton-sur-Creuse et Saint-Gaultier ont été retenues pour intégrer le dispositif Petite Ville de Demain (PVD). Afin de mutualiser le travail de coordination nécessaire à sa mise en place, la Communauté de Communes de la Vallée de la Creuse a recruté une cheffe de projet depuis le 1er juillet 2021.

Titulaire un Master en Management des Territoires Urbains de l'Université de Tours, Viviana Bénard-Gillet



détient une solide expérience dans le développement des territoires comme chargée de mission « commerces et artisanat » puis animatrice et gestionnaire de programmes européens LEADER. Passionnée, elle a décidé de s'investir sur un nouveau projet dans l'Indre, qui lui est cher, et a rejoint la Communauté de Communes de la Vallée de la Creuse pour coordonner le dispositif PVD. Ce nouveau programme de l'Etat donne aux communes de moins de 20 000 habitants des moyens pour conforter leur statut de ville dynamique où il fait bon vivre tout en respectant l'environnement.

Sur notre territoire, le dispositif se focalisera sur la redynamisation des centres-villes d'Argenton et de Saint-Gaultier et débutera par un diagnostic exhaustif sur l'habitat, le commerce, les espaces publics et le patrimoine. Ce diagnostic permettra d'élaborer un



programme d'actions de rénovation et d'embellissement sur le périmètre défini. La convention, signée pour 18 mois jusqu'au 24 novembre 2022, pourra être renouvelée pour la mise en place de l'ensemble des actions. A titre d'exemple, La Petite Ville de Demain de Sisteron (04), après une étude de requalification urbaine, s'est lancée dans une politique de revitalisation du centre ancien comprenant un volet sur la réhabilitation des logements et notamment de lutte contre les logements dégradés et insalubres.

Contact : Viviana BENARD-GILLET
69, rue Auclerc-Descottes – 36200 Argenton-sur-Creuse
viviana.benard-gillet@cc-valleedelacreuse.fr
(numéro de téléphone à venir)

> expressions politiques

Majorité municipale

Le maintien des services publics et au public dans notre ville est, comme dans toutes les villes-centres en milieu rural, un enjeu primordial. Il l'est pour notre commune mais aussi pour toutes celles qui en sont proches car cette offre multiple de services fixe leurs habitants.

Cet enjeu, bien sûr notre majorité le prend à son compte et, toujours, elle se mobilise pour sa gare, ses commerces et entreprises, ses associations, ses établissements scolaires, son tissu de professionnels de santé, etc.

Néanmoins, elle ne peut être seule. Notre communauté de communes Eguzon-Argenton-Vallée de la Creuse est aussi impliquée. Sans ville-centre attractive, il ne peut y avoir de villages périphériques qui vivent. Elle est mobilisée au quotidien en exerçant ses propres compétences comme l'économie, le tourisme, la gestion d'équipements culturels et sportifs.

Enfin, le Département, la Région et l'Etat sont aussi en responsabilité face à notre devenir. Ils devront répondre présents lorsque nous les solliciterons pour mener à bien nos projets futurs.

Opposition municipale

Alors que le confinement et les restrictions s'éloignent et que nous retrouvons peu à peu nos repères et une vie sociale, les mauvaises habitudes de certains refont surface, avec la recrudescence de la délinquance. Le vandalisme et l'incivilité se développent, certains d'entre nous ont en effet subi des dégradations (tags, vitrines cassées), sans parler des vols et des agressions verbales.

La protection des biens et des personnes n'a jamais fait partie des priorités de la municipalité, celle-ci préférant axer ses efforts sur des questions écologiques comme la journée sans voiture. Cette initiative, sans doute inspirée par les nécessaires limitations des gaz à effet de serre dans certaines grandes villes passagères, semble inappropriée et disproportionnée à notre commune, et bien loin des préoccupations qui devraient être les nôtres.

Comme dans bon nombre de villes aujourd'hui, il serait urgent de mettre en place à Argenton des systèmes de vidéo protection, comme nous l'avions d'ailleurs proposé lors de la dernière campagne électorale.

L'extinction de l'éclairage public pour préserver l'environnement

Dans le prolongement du Grenelle de l'environnement, l'arrêté du 27-12-2018 relatif à la prévention, la réduction et la limitation des nuisances lumineuses fixe les règles à mettre en place concernant la pollution lumineuse (ou excès d'éclairage artificiel) tant sur les éclairages publics que sur les enseignes commerciales. Le projet municipal consiste donc en l'extinction de l'éclairage public, en ne conservant éclairés que le centre-ville et les axes principaux que sont les avenues Rollinat, G.-Sand et des Baignettes, et les rues A.-Descottes, J.-J. Rousseau, Gambetta, Ledru-Rollin (de l'entrée Nord au centre-ville) et V.-Hugo. Diminuer la consommation d'énergie (30 à 40%), préserver le ciel nocturne, la biodiversité, trouver le juste équilibre entre éclairage/extinction, postuler au label « villes et villages étoilés » sont les points qui animent la volonté municipale d'œu-

vrer pour la transition énergétique. Pour ces opérations la commune est accompagnée par son prestataire SPIE pour l'aspect technique, ainsi que par le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Indre (SDEI36) pour le Conseil en Énergie Partagée. Concernant les parkings, le souhait est l'extinction, tout en étudiant la possibilité d'allumer



quelques candélabres par détection de présence avec temporisation, pour les parkings du centre-ville, Font-Nodon et Verdun. Le parking St Paul restera dans un premier temps allumé, au regard des lampes existantes, dans l'attente de futurs aménagements.

Il est prévu une durée d'extinction de 6 heures, la plage horaire restant à confirmer mais vraisemblablement de 23h30 à 5h30.

Les éclairages de mise en valeur, par exemple sur la Promenade du Rabois ou celui de la Chapelle Saint Benoît, sont maintenus les vendredis et samedis toute l'année, ainsi que toute la semaine pendant la période estivale (20/06 au 31/08) et les fêtes de fin d'année (20/12 au 10/01).

La mise en place progressive de ce projet ambitieux est programmée entre fin 2021 et début 2022.

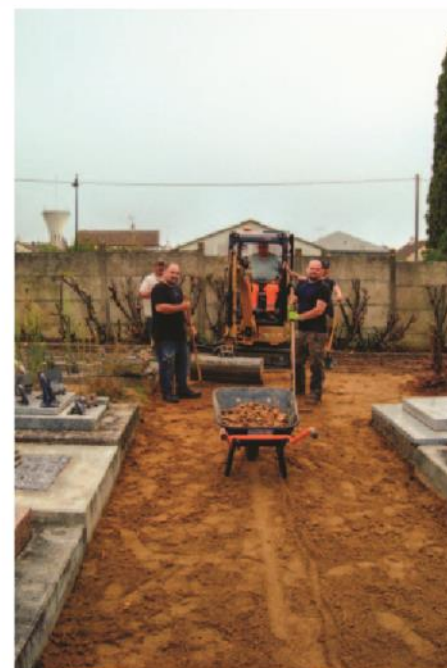
Un chantier-formation au cimetière du Merle Blanc

La mairie d'Argenton a été retenue dans le cadre d'un appel à projet de chantier-formation, proposé par la Région Centre-Val de Loire. Le projet consiste en la réalisation de travaux d'aménagements paysagers au cimetière du Merle Blanc.

Le chantier-formation permet, dans un premier temps, de réaliser des travaux devenus nécessaires au cimetière. Il correspond également à la volonté de la municipalité de promouvoir l'insertion des personnes par la formation sur le terrain. En effet, ce projet favorise un nouveau type de formation expérimenté par la Région Centre-Val de Loire, à destination des publics en recherche d'emploi. Ces formations permettent ainsi de réaliser des aménagements concrets au sein de collectivités, en développant des compétences variées. En l'occurrence, il s'agira de proposer une formation en

matière d'espaces verts et de travaux du bâtiment, dans un lieu de recueillement où le respect des sépultures et des familles doit prévaloir tout au long des interventions. En parallèle, une formation théorique est également au programme.

Le chantier-formation accueille 16 stagiaires issus principalement du bassin de vie d'Argenton et se déroule du 8 septembre au 17 décembre 2021. Les travaux consistent en la création d'un parking à l'intérieur de l'enceinte du cimetière, divers aménagements paysagers, l'enherbement des allées et la réalisation de cheminements piétons, divers travaux de peinture, l'installation d'un local de stockage pour les services techniques... Les travaux qui ne pourraient pas être effectués dans le cadre du projet le seront par les équipes municipales, ou dans le cadre d'un autre chantier-formation en 2022.



La municipalité et les agents de la ville accompagneront les stagiaires et les formateurs tout au long du chantier-formation, pour faciliter au mieux les travaux dans ce lieu particulièrement sensible.

L'égalité entre les femmes et les hommes : un enjeu pour la municipalité

On le sait, en France, malgré des avancées incontestables, l'égalité entre femmes et hommes est loin d'être atteinte. De nombreuses pratiques inégalitaires subsistent dans les différentes sphères de la vie : salaires, accès aux responsabilités, aux ressources, au travail, aux loisirs, répartition des tâches ménagères, stéréotypes sexistes, violences masculines envers les femmes, négation du droit des femmes à disposer de leur corps, etc.

Dans ce long combat pour l'égalité, les communes ont un rôle important à jouer. Du fait de leur proximité avec les populations, elles disposent d'un pouvoir d'action considérable pour participer à instaurer une égalité réelle dans la société.

La municipalité d'Argenton a décidé de mener ce combat, à son niveau.

Dès cet automne, deux initiatives vont voir le jour :

- une exposition de sensibilisation à la mixité dans le sport : « Femmes Mixité Sport Allons-y » sera visible du 12 octobre au 8 novembre au complexe Lothaire Kubel,
- une formation à destination des personnels municipaux en charge de la petite enfance va être organisée. Elle portera sur les stéréotypes femmes-hommes, leur impact, et leur déconstruction.

Un diagnostic de la situation locale en matière d'égalité femmes-hommes, réalisé au printemps, dresse un « état des lieux », et permet de dégager des pistes d'action :

- Mixité des postes communaux
- Participation au réseau départemental de lutte contre les violences faites aux femmes
- Garantie de protection des femmes dans l'espace public
- Sensibilisation du monde associatif local pour favoriser la mixité, tant au niveau des activités que des responsabilités associatives
- Mise en visibilité de femmes dans le choix des noms d'espaces publics.



Un groupe de travail va maintenant élaborer un plan d'actions. Toutes propositions sont bienvenues. N'hésitez pas à prendre contact en mairie pour nous rencontrer.

> une ville solidaire

Le colis de Noël des aînés réinventé

Un colis plus solidaire, plus local, plus écologique et drôlement joli car confectionné par des bénévoles et décoré par les enfants.

Dans le cadre d'une politique de développement durable, la mairie d'Argenton-sur-Creuse et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont réfléchi début 2021 à une autre manière de fabriquer les colis pour nos aîné.es.

Pour cela, le CCAS s'est fortement appuyé sur l'expérience du collectif de citoyen.nes « Le Fil Vert ». Créé avec le soutien du Service Itinérant Citoyen (SIC) pour unir, servir et re-servir, il vise, notamment, à remplacer les sacs jetables par des sacs réutilisables conçus avec des tissus de récupération. Le CCAS a donc choisi ce type de sac pour les colis 2021, confectionnés avec des draps blancs en coton

donnés par des Argenton.nais.es, afin de réduire les déchets, s'inscrire plus globalement dans une politique écologique et poursuivre son action envers les aîné.es.

C'est donc un vrai élan citoyen qui s'est développé autour de ce projet et dont nous sommes particulièrement fier.ères.

Les commerçant.es se sont attaché.es à proposer des produits tout à la fois issus du commerce local, goûteux et savoureux pour le plaisir des papilles.

Les écoles primaires, le centre de loisirs et la crèche se sont mobilisés pour décorer les sacs et valoriser ce travail auprès des enfants (sensibilisation à

la réduction des déchets et échanges intergénérationnels avec nos aînés).

Une équipe de bénévoles, constituée pour l'occasion, garnira les sacs, et enfin les agent.es techniques municipaux.ales seront mobilisé.es pour livrer les quelque 700 colis au domicile de leurs destinataires dans la première quinzaine de décembre pour leur apporter des douceurs en cette fin d'année et nous l'espérons de leur faire plaisir.

Que toutes les personnes qui ont participé soient chaleureusement remerciées au travers de cet article.